

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES INTERMÉDIAIRES)

#### GERARD PERRIER INDUSTRIE

Société Anonyme au capital de 1 986 574 €.

Siège social : 20, rue Lionel Terray, 69740 Genas.

349 315 143 R.C.S. Lyon. — APE 741 J.

Exercice social du 1er janvier au 31 décembre.

#### I. — Bilan.

Actif	Notes	30/06/08	31/12/07
Ecart d'acquisition	2.4 - 5	4 243 946	4 930 653
Immobilisations incorporelles	2.5.1	280 933	291 475
Immobilisations corporelles	2.5.2 - 6	10 087 866	9 228 055
Impôts différés actifs	2.5.3 - 7	700 261	617 378
Autres actifs financiers	2.5.4	58 697	54 558
Actif non courant		15 371 703	15 122 119
Stocks et en-cours	2.7.1	4 766 210	3 928 656
Clients & comptes rattachés	2.7.2	35 897 944	33 621 753
Autres actifs courants		2 183 215	1 742 194
Equivalents de trésorerie	2.7.3	6 901 150	9 974 710
Trésorerie	2.7.3	1 560 646	1 276 464
Actif courant		51 309 165	50 543 777
Total de l'Actif		66 680 868	65 665 896

Passif	Notes	30/06/08	31/12/07
Capital social	8	1 986 574	1 986 574
Primes liées au capital	8	877 667	877 667
Réserves consolidées		19 707 707	18 868 747
Résultat net de l'exercice		2 123 127	4 052 946
Capitaux propres		24 695 075	25 785 934
Engagements sociaux	2.8 - 9	1 107 216	1 080 419
Dettes financières à long terme (plus d'un an)	2.9.1	6 318 438	6 947 214
Impôt différés passif	2.5.3 - 7	302 373	
Passif non courant		7 728 027	8 027 633
Dettes financières à court terme (moins d'un an)	2.9.1	2 517 413	1 623 995
Provision pour autres passifs non courants	2.9.2 - 10	574 801	397 631
Fournisseurs & comptes rattachés		14 062 309	13 262 819
Autres passifs courants		17 103 243	16 567 884

Passif courant		34 257 766	31 852 329
Total du passif & capitaux propres		66 680 868	65 665 896

## II. — Compte de résultat consolidé.

(En euros)	Notes	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Chiffre d'affaires	2.10.1	43 587 976	36 401 763	82 006 440
Production stockée		-8 645	198 939	-262 651
Production		43 579 331	36 600 702	81 743 789
Autres produits de l'activité		13 816	9 368	58 063
Achats consommés		-14 033 243	-11 901 753	-26 325 024
Charges de Personnel	11	-19 725 554	-17 245 448	-36 875 595
Charges externes		-4 965 372	-4 141 069	-9 485 700
Impôts et taxes		-835 962	-648 408	-1 512 438
EBITDA		4 033 016	2 673 392	7 603 095
Dotations nettes aux amortissements		-618 702	-535 977	-1 119 343
Dotations nettes aux provisions		-177 187	81 538	-50 612
Résultat opérationnel courant	2.10.3	3 237 127	2 218 953	6 433 140
Autres produits/charges opérationnels		-64 851	-19 271	-302 122
Résultat opérationnel	2.10.4	3 172 276	2 199 682	6 131 018
Produit de Trésorerie (a)		101 316	212 174	309 884
Coût de l'endettement financier brut (b)		-177 588	-81 585	-263 773
Coût de l'endettement financier net (c) : (b)-(a)		-76 272	130 589	46 111
Autres produits et charges financiers (d)		-103 034	-8 607	-573
résultat financier (c) + (d)	12	-179 306	121 982	45 538
Charge d'impôt		-869 842	-799 782	-2 123 610
Résultat net		2 123 128	1 521 882	4 052 946
Résultat/action (€)	2.10.5 - 13	1,07	0,79	2,04
Résultat dilué/action (€)	2.10.5 - 13	1,07	0,79	2,04

Comparatif 30 juin 2008 - 30 juin 2007 :

La variation des stocks de produits en cours a été reclassée en production stockée.

La provision IDR, figurant en dotations nettes aux provisions, a été reclassée en charge de personnel.

L'impact en terme de présentation se révèle être non significatif.

## III. — Variation des capitaux propres.

(En euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2006	1 986 574	18 118 678		2 909 048	23 014 300
Var. des titres d'auto-contrôle					0
Cession titres d'auto-contrôle					0
Résultat de l'exercice précédent		2 909 048		-2 909 048	0
Dividendes		-2 903 887			-2 903 887
Résultat de l'exercice				1 521 882	1 521 882
Correction d'erreurs sur réserve spéciale de participation		-13 723			-13 723

Autres mouvements		-649			-649
Soldes au 30 juin 2007	1 986 574	18 109 467	0	1 521 882	21 617 923

(En euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2006	1 986 574	18 118 678		2 909 048	23 014 300
Var. des titres d'auto-contrôle		1 536 178			1 536 178
cession titres d'auto-contrôle		267 684			267 684
Résultat de l'exercice précédent		2 909 048		-2 909 048	0
Dividendes		-2 903 887			-2 903 887
Résultat de l'exercice				4 052 946	4 052 946
Changement modalités d'évaluation IDR		-185 886			-185 886
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			(1) 26 474		26 474
Autres mouvements		-21 875			-21 875
Soldes au 31 décembre 2007	1 986 574	19 719 940	26 474	4 052 946	25 785 934
Acquisition titres d'auto-contrôle		-174 997			-174 997
Résultat de l'exercice précédent		4 052 946		-4 052 946	0
Dividendes		-3 067 426			-3 067 426
Résultat de l'exercice				2 123 127	2 123 127
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			(1) 28 438		28 438
Soldes au 30 juin 2008	1 986 574	20 530 463	54 912	2 123 127	24 695 076

(1) :

(En euros)	30/06/08	31/12/07
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	42 666	39 711
Impôt sur les éléments directement imputés en capitaux propres	-14 228	-13 237
Profit net comptabilisé directement en capitaux propres	28 438	26 474

#### IV. — Tableau des flux de trésorerie.

(En euros)	30/06/08	31/12/07	30/06/07
Résultat avant IS	2 992 969	6 028 789	2 321 667
1) Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	865 334	1 344 049	504 938
Charges d'impôt	-1 010 177	-2 123 610	-827 849
Constat charge Stocks options non décaissée issue des IFRS			
- Plus/+Moins-values de cession, nettes d'impôt	37 424	61 179	21 986
Marge brute d'autofinancement	2 885 550	5 310 407	2 020 742
Variation des stocks et en-cours	-837 556	8 122	-1 021 865
Variation des créances+EENE et autres créances d'exploitation	-2 736 958	-3 879 156	364 859
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	1 117 204	2 728 868	456 659
Variation des dettes hors exploitation	443 297	-16 542	345 752
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 014 013	-1 158 708	145 405

Flux net de trésorerie généré par l'activité	871 538	4 151 699	2 166 147
2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-461 698	-2 935 043	-2 122 711
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	4 500	114 931	52 500
Incidence variation de périmètre		-3 165 525	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-457 198	-5 985 637	-2 070 211
3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés	-3 067 426	-2 903 887	-2 903 887
Augmentation de capital en numéraire			
Réduction de capital en numéraire		250 000	
Cession actions propres		1 536 179	
Rachat des titres	-174 997		
Souscription d'emprunts	129 000	6 491 818	1 270 000
Remboursement d'emprunts	-778 156	-1 206 306	-492 838
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 891 579	4 167 804	-2 126 725
Variations de trésorerie	-3 477 239	2 333 866	-2 030 789
Trésorerie d'ouverture (1)	11 251 174	8 917 308	8 917 308
Trésorerie de clôture (1)	7 773 935	11 251 174	6 886 519
<i>(1) Non compris les titres détenus en auto-contrôle pour</i>	<i>174 997</i>		<i>1 536 179</i>

## V. — Annexe aux comptes consolidés.

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2008 qui ont été arrêtés par le directoire du 18 septembre 2008.

Présentation de l'entreprise.

Gérard Perrier Industrie, société-mère du groupe, est une société de droit français constituée en 1988, dont le siège social est situé 20 rue Lionel Terray à Genas.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

### Note 1. Faits Marquants de l'exercice.

— Une transmission universelle de patrimoine a été réalisée entre la SARL SEIREL et la SARL SOCALY entraînant la disparition de cette dernière en date du 30 juin 2008.

### Note 2. Méthodes d'évaluation et principes de consolidation.

2.1. Options liées aux normes IFRS. — Les états financiers consolidés résumés du groupe Gérard Perrier Industrie pour la période du 1er janvier 2008 au 30 juin 2008 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés. Les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2007, et sont conformes avec les normes IFRS en vigueur au 30 juin 2008, telles qu'adoptées par l'Union européenne et disponibles sur le site internet de l'IASB ([www.iasb.org](http://www.iasb.org)).

Au cours de la période, aucune nouvelle norme ou amendement IFRS n'est devenu obligatoire. Seule l'interprétation IFRIC 11 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er mars 2007 ; le groupe Gérard Perrier Industrie n'est toutefois pas concerné par cette interprétation.

La norme IFRS 8 (Secteurs opérationnels), publiée à ce jour par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2007, mais dont l'application n'était pas obligatoire au 30 juin 2008, n'a pas été appliquée par anticipation. L'adoption ultérieure de cette norme n'aura pas d'impact sur la position financière du groupe Gérard Perrier Industrie et ne devrait pas conduire à une modification sensible de la présentation de l'information sectorielle.

Les normes, amendements ou interprétations IFRIC publiés à ce jour par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union européenne sont les suivants : IAS 1 révisée, IAS 23 révisée, Amendements à IFRS 2, à IAS 32/IAS 1, IFRS 3 révisée, Amendements à IAS 27, Amendements à IFR1/IAS 27, IFRIC 12, IFRIC 13, IFRIC 14, IFRIC 15 et IFRIC 16. Le groupe Gérard Perrier Industrie n'est pas concerné par ces textes ou n'anticipe pas d'incidence significative sur la présentation de ses états financiers des prochains exercices.

2.2. Estimations de la direction. — La préparation des états financiers consolidés résumés amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en oeuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourront être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, les provisions et les montants comptabilisés au titre des contrats de longue durée (estimations à fin d'affaires).

2.3. Méthode de consolidation. — Les sociétés dans lesquelles Gérard Perrier Industrie détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle ne sont pas consolidées. La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3 de l'annexe.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions, ...) sont éliminées.

2.4. Goodwill. — Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les goodwill sont calculés individuellement mais affectés à l'unité Génératrice de Trésorerie correspondante, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Les métiers (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie) ont été retenus comme unité Génératrice de Trésorerie.

Les goodwill des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

Le goodwill comptabilisé correspond ainsi à l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs. Conformément à la norme IAS 36, les goodwill sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur, comme décrit en note 2.6. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

2.5. Actifs non courants.

2.5.1. Immobilisations incorporelles. — La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à la norme IAS 36.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition, il s'agit pour l'essentiel de :

— logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée d'utilisation prévue, soit 3 à 5 ans,

— clientèle acquise.

2.5.2. Immobilisations corporelles. — Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les constructions, sont enregistrées en suivant l'approche par composants selon le plan suivant :

— Infrastructure, menuiseries extérieures : durée d'amortissement fixée à 25 ans,

— Agencements, équipements intérieurs : durée d'amortissement fixée à 15 ans.

Aucun autre retraitement n'est effectué dans la mesure où les modalités et durées d'amortissement retenues par les sociétés sont homogènes entre elles. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions	15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5-7 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	8 à 10 ans

2.5.3. Impôts différés. — Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par entité fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en capitaux propres en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

2.5.4. Autres Actifs financiers. — Les actifs financiers comprennent les titres immobilisés, les prêts, les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

2.6. Suivi de la valeur des actifs immobilisés (y compris Goodwill). — Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Le goodwill, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Les tests sont réalisés au niveau des unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable déterminée essentiellement à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

La méthode des cash-flow futurs actualisés, déterminée au 31 décembre 2007 n'a pas été mise à jour au 30 juin 2008 car aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à cette date.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisés).

2.7. Actifs courants.

2.7.1. Stocks. — Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués au plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Stocks de matières premières : le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Stocks de produits intermédiaires : le coût des produits intermédiaires englobe le coût des matières, les coûts directs de main d'oeuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

Travaux en cours : les travaux en cours englobent le coût des matières, les coûts directs de main d'oeuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2.7.2. Clients et comptes rattachés. — Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir.

Les créances clients dont les échéances sont généralement comprises entre 60 et 90 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. La majeure partie des créances clients bénéficie de la couverture assurance insolvabilité de la SFAC.

Les factures à établir correspondent aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

2.7.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie. — Conformément à la norme IAS 32, ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM de trésorerie, OPCVM équilibré) et titre de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture.

2.8. Passif non courant : Indemnités de départ à la retraite (IDR). — Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

— Age de départ en retraite : 65 ans, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié ;

— Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,

— Taux de rotation des effectifs : Turn Over Moyen (issue de statistique par âge),

— Coefficient de survie : table INSEE 2003 ;

— Coefficient d'actualisation : 5,10% contre 4,85% en 2007 ;

— Coefficient de revalorisation des salaires : 2,50% identique à celui de 2007 ;

— Taux de charges sociales : 45% identique à celui de 2007.

La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provisions relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

2.9. Passif courant.

2.9.1. Passifs financiers (courant et non courant).

Conformément à la norme IAS 39, les passifs financiers non courants comprennent la fraction à plus d'un an :

— des emprunts ;

— des autres passifs.

Les passifs financiers courants comprennent :

— la part à moins d'un an des emprunts ;

— les découverts bancaires ;

— les passifs courants (les dettes fournisseurs ayant un caractère à court terme, leur valeur comptable coïncide avec leur valeur de marché) ;

— la part à moins d'un an des autres passifs.

2.9.2. Provisions et passifs éventuels (courant et non courant). — Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges et contentieux. Ils concernent les litiges clients, les litiges avec le personnel (prud'homme), les litiges avec les administrations (fiscal, urssaf).

Pour les litiges clients et prud'hommaux, le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse.

Pour les litiges avec les administrations, les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés, ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

2.10. Compte de résultat.

2.10.1. Reconnaissance des produits. — Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IAS 18.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Le fait générateur du chiffre d'affaires en application de l'IAS 18 est le suivant :

— Vente de biens : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur, soit dans la quasi-totalité des cas à la livraison.

— Prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou des prestations, c'est-à-dire en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Dans le cas où des factures sont émises par anticipation au-delà de l'évaluation des travaux effectués, le groupe enregistre des produits constatés d'avance au passif du bilan avec pour contrepartie au compte de résultat, une diminution du chiffre d'affaires.

Les travaux facturés d'avance sur des affaires n'ayant pas encore de coût de production sont classés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

2.10.2. Contrats de location.

— Location-financement : les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ses biens.

Sur la base de ce critère, la direction n'a pas identifié de location-financement au sein du groupe.

— Location simple : les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle et seuls les loyers sont enregistrés en résultat, de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## 2.10.3. Résultat opérationnel courant.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels non courants ;
- du coût de l'endettement financier net ;
- des autres produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

2.10.4. Autres produits et charges opérationnels non courants. — Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, tels que :

- les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels ;
- les coûts nets liés à des restructurations significatives.

2.10.5. Résultat par action. — Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Aucun instrument dilutif n'est à ce jour en vigueur.

2.11. Information sectorielle. — Conformément à la norme IAS 14, une information sectorielle est fournie dans la note 4 de l'annexe.

Le niveau primaire de l'information sectorielle est organisé par pôle d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe. Outre la holding Gérard Perrier Industrie, le groupe est géré en trois pôles principaux :

- Le pôle installation / maintenance qui regroupe les activités d'installation et de maintenance d'équipements électriques,
- Le pôle fabrication qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements électriques destinés à l'automatisation de machines et de process de fabrication continus.
- Le pôle énergie qui regroupe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire.

Le niveau secondaire de l'information sectorielle est organisé par secteur géographique, avec la mise en avant du montant des exportations.

## Note 3. Liste des sociétés consolidées.

## 3.1. Périmètre :

Sociétés	Siren	Nationalité	Capital détenu 2008%	Capital détenu 2007%
SAS Soteb	546 720 079	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro	337 505 259	Française	100,00	100,00
SAS Geral	547 020 040	Française	100,00	100,00
SCI Rothonne	318 502 341	Française	100,00	100,00
SARL Gebat	313 642 415	Française	100,00	100,00
SAS Ardatem	339 809 527	Française	100,00	100,00
SARL Seirel	333 336 485	Française	100,00	100,00
SARL Socaly	432 205 573	Française	100,00	100,00
SARL Maditech	351 203 922	Française	100,00	100,00

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

## 3.2. Complément d'information sur la variation de périmètre.

## 3.2.1. Transmission universelle de patrimoine SARL SEIREL / SARL SOCALY.

Une transmission universelle de patrimoine a été réalisée entre la SARL SEIREL et la SARL SOCALY entraînant la disparition de cette dernière en date du 30 juin 2008.

## Note 4. Information sectorielle.

L'information sectorielle, communiquée ci-après, est construite sur la base des mêmes principes que ceux appliqués en 2007, à l'exception, pour le 30 juin 2007, de la détermination des UGT, les pôles d'activités se substituant aux entités juridiques.

Le tableau ci après présente les données au 30 juin 2008 :

30/06/08	Branche Installation/ maintenance	Branche fabrication	BrancheEnergie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat						
Chiffre d'affaires	19 469 925	18 693 612	6 593 972	2 721 287		47 478 796

dont exportations	826 450	704 671	0			1 531 121
dont Intra-groupe	-49 756	-1 072 958	-56 820	-2 711 287		-3 890 821
Chiffre d'affaires net	19 420 169	17 620 654	6 537 152	10 000		43 587 975
Dotations amortissements	192 868	360 086	20 654	45 094		618 702
Résultat opérationnel	1 436 262	706 183	556 115	794 152	-320 436	3 172 276
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	27 076 765	34 949 401	7 213 311	8 118 396	-10 677 007	66 680 866
dont immobilisations	7 486 210	11 176 664	170 121	2 425 335	-10 830 834	10 427 496
dont clients	16 052 721	15 003 350	6 181 294	1 189 494	-2 528 915	35 897 944
Valeur globale des passifs	-27 076 765	-34 949 401	-7 213 311	-8 118 396	10 677 007	-66 680 866
dont fournisseurs	-6 162 645	-6 591 896	-1 164 605	-415 505	272 342	-14 062 309
Investissements Financiers	54 500	0	0	0	-54 500	0
Investissements Autres	124 097	198 853	85 419	46 182		454 551

Le tableau ci après présente les données au 31 décembre 2007 :

31/12/07	Branche Installation/ maintenance	Branche fabrication	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
<b>Compte Résultat</b>						
Chiffre d'affaires	40 264 494	33 542 344	10 319 602	4 869 136		88 995 576
dont exportations	2 013 159	3 811 974	0			5 825 133
dont Intra-groupe	-39 498	-1 980 454	-164 048	-4 805 136		-6 989 136
Chiffre d'affaires net	40 224 996	31 561 890	10 155 554	64 000		82 006 440
Dotations amortissements	379 958	606 725	29 461	103 200		1 119 344
Résultat opérationnel	2 834 591	2 086 564	939 209	1 107 565	-836 911	6 131 018
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	28 301 665	31 313 434	7 160 333	9 577 231	-10 686 767	65 665 896
dont immobilisations	7 501 677	11 405 505	120 231	2 421 398	-11 874 723	9 574 088
dont clients	16 960 182	12 112 801	5 766 488	1 156 493	-2 374 211	33 621 753
Valeur globale des passifs	-28 301 665	-31 313 434	-7 160 333	-9 577 231	10 686 767	-65 665 896
dont fournisseurs	-6 576 140	-6 850 086	-1 436 422	-403 509	2 003 338	-13 262 819
Investissements Financiers	2 129 800	2 814 578	0	0	-4 944 378	0
Investissements Autres	815 370	1 965 070	101 759	52 844	0	2 935 043

Le tableau ci après présente les données au 30 juin 2007 :

30/06/07	Branche Installation/ maintenance	Branche fabrication	Branche Energie	Holding	intra-groupe et Eliminations	Total
<b>Compte Résultat</b>						
Chiffre d'affaires	18 872 851	14 280 303	3 892 988	2 604 307		39 650 449
dont exportations	1 266 383	1 950 133	0			3 216 516
dont Intra-groupe	-4 800	-587 403	-52 178	-2 604 307		-3 248 688
dont retraitement IFRS	0		0			0
Chiffre d'affaires net	18 868 051	13 692 900	3 840 810	0		36 401 761
Dotations amortissements	182 560	172 398	11 323	169 696		535 977
Résultat opérationnel	851 222	742 903	167 382	677 983	-220 537	2 218 953
<b>Bilan</b>						
Valeur globale des actifs	23 781 876	20 279 219	5 070 676	13 212 960	-10 221 746	52 122 985



dont immobilisations	5 407 044	3 000 477	1 011 207	7 275 129	-8 107 701	8 586 156
dont clients	14 804 266	9 796 328	3 521 045	1 195 380	-2 305 967	27 011 052
Valeur globale des passifs	-23 781 876	-20 279 219	-5 070 676	-13 212 960	10 221 746	-52 122 985
dont fournisseurs	-5 942 142	-6 932 246	-947 270	-380 156	1 546 472	-12 655 342
Investissements autres	640 328	172 201	47 550	1 262 632		2 122 711

## Note 5. Goodwill.

Valeurs brutes (en euros)	Au 31/12/07	Augmentations	Diminutions	Au 30/06/08
Ecart d'acquisition	4 930 653	4 500	691 207	4 243 946
Total	4 930 653	4 500	691 207	4 243 946

A l'issue de l'évaluation des constructions de Seirel début 2008, l'écart d'acquisition constaté au 31 décembre 2007 est affecté à la réévaluation des constructions de Seirel à hauteur de 691 207 €.

L'augmentation des écarts d'acquisition provient d'un complément de prix versé dans le cadre de l'acquisition de la société Maditech à hauteur de 54 500 € (dont 50 000 € était déjà inclus dans les comptes au 31 décembre 2007).

Le coût d'acquisition des titres des pôles installation/maintenance, fabrication et énergie (UGT) fait apparaître, par rapport à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces sociétés au jour de l'acquisition, un excédent de 4 243 946 € qui se décompose comme suit :

Pôle installation/maintenance :	1 392 516
Pôle Fabrication :	143 497
Pôle Energie :	2 694 812
Autres :	13 121
	4 243 946

Sur la base des tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2007, décrit note 2.7, aucune perte de valeur n'est à constater.

## Note 6. Immobilisations corporelles.

Valeurs brutes (en euros)	Au 31/12/07	Réévaluation (1)	Acquisitions	Diminutions	Au 30/06/08
Terrains et Agencements	1 074 710		237 472		1 312 182
Constructions	9 516 218	774 160	1 562 485	-119 222	11 733 641
Installations techniques					
Matériel et outillage	2 961 535		73 531	-18 388	3 016 678
Agencements et installations	1 631 009		69 705	-7 807	1 692 907
Matériel de transport	315 817		38 595	-20 500	333 912
Matériel de bureau, Informatique et Mobilier	1 919 284		108 240	-28 196	1 999 328
Immobilisations en cours	1 709 971		36 157	-1 709 971	36 157
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0				0
Total	19 128 544	774 160	2 126 185	-1 904 084	20 124 805

(1) : Suite à l'évaluation des constructions de Seirel, l'écart d'acquisition initial a été affecté partiellement à la réévaluation des bâtiments de Seirel. Cette réévaluation s'élève, nette de reprise des amortissements existants au 31 décembre 2007, à 774 160 € répartie en 1 036 811 € de réévaluation du brut minoré de 262 651 € de reclassement des amortissements.

Amortissements (en euros)	Au 31/12/07	Réévaluation (1)	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Au 30/06/08
Terrains et Agencements	92 605		11 734		104 339
Constructions	4 738 611	-262 651	277 010	-124 605	4 628 365
Installations techniques					

Matériels et outillages	2 233 262		118 831	-16 282	2 335 811
Agencements et installations	1 113 862		51 845	-7 807	1 157 900
Matériel de transport	131 833		18 862	-2 313	148 382
Matériels de bureau, Informatique et Mobilier	1 590 316		100 023	-28 196	1 662 143
Total	9 900 489	-262 651	578 305	-179 203	10 036 940

(1) : La réévaluation des constructions de Seirel (cf. ci-dessus) s'est traduite par le reclassement en construction des amortissements existants au 31 décembre 2007 (262 651 €).

#### Note 7. Impôts différés actifs.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à l'IAS 12.

	31/12/07	Variation de l'exercice		30/06/08
		Résultat	Capitaux propres	
Impôts différés actifs	617 378	99 425	-16 543	700 260
Impôts différés passifs		33 394	-335 767	-302 373
Impôts différés nets	617 378	132 819	-352 310	397 887

#### Note 8. Capital social.

Composition du capital social : le capital social de Gérard Perrier Industrie SA au 30 juin 2008 est de 1 986 574 €. Il est constitué de 1 986 574 actions de 1 € de nominal, ayant toutes les mêmes droits. Toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double.

Mouvements de l'exercice	Nombre d'actions	Montants en euros	
		Capital	Prime d'émission
31 décembre 2006	1 986 574	1 986 574	877 667
31 décembre 2007	1 986 574	1 986 574	877 667
30 juin 2008	1 986 574	1 986 574	877 667

Options de souscription d'actions : Au 30 juin 2008, il n'existe plus aucun plan d'options de souscriptions en cours de validité en faveur d'un dirigeant.

Principaux actionnaires :

SFGP (Société Financière Gérard Perrier)	54,95%
Banque de Vizille	5,24%
Siparex Small Cap Value	4,94%
FCP Tocqueville Dividende.	4,53%
Gérard PERRIER	3,19%

#### Note 9. Engagements Sociaux.

(En euros)	Montant au 31/12/07	Dotation de l'exercice	Ecart Actuariel	Reprise	Montant au 30/06/08
Indemnités de départ à la retraite	1 080 419	69 463	-42 666		1 107 216
Total	1 080 419	69 463	-42 666	0	1 107 216

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le Groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

## Note 10. Provision pour autres passifs non courant.

(En euros)	Montant au 31/12/07	Dotation de l'exercice	Transfert d'affectation	Reprise de l'exercice		Montant au 30/06/08
				Pour utilisation	Pour non utilisation	
Provisions pour garantie (1)	51 535	104 775				156 310
Contrôles fiscaux en cours	80 772	191 066			-80 772	191 066
Litiges clients	144 141			-15 900		128 241
Litiges personnel	99 183					99 183
Litiges fournisseurs	22 000			-22 000		0
Total	397 631	295 841	0	-37 900	-80 772	574 800

(1) : Il est à noter que pour la première fois au 30 juin 2008, la société a décidé de comptabiliser une provision couvrant le risque de la garantie accordée à certains produits (G2). Cette provision a été déterminée de manière statistique sur la base de coût de garanties constatées. Cette comptabilisation provient du fait que cette année, le montant est devenu significatif.

Contrôle fiscaux en cours : La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2002, 2003, 2004. L'ensemble des chefs de redressement a été contesté.

Cependant, une provision de 191 066 € est comptabilisée au 30 juin 2008 pour couvrir la totalité du risque portant sur le redressement de taxe sur les salaires et de taxe sur la valeur ajoutée. En effet, la jurisprudence en la matière n'est pas totalement établie.

## Autre information :

— Notre filiale Geral a fait l'objet d'une assignation devant le tribunal suite à un litige avec un client. Sur la base des conclusions remises par la partie adverse et de nos propres conclusions, la direction, sereine quant à la qualité des prestations réalisées avec ce client depuis l'origine des relations contractuelles (plus de dix ans), a pris la décision de ne rien provisionner au titre de cette affaire.

— Notre filiale Soteb a fait l'objet d'une action en justice de la part d'un concurrent. Une ordonnance de référé, du 13 août 2007, rendue par le président du tribunal de commerce de Lyon déboute, en première instance, la partie adverse de l'intégralité de ces demandes. Sur la base de cette ordonnance et de nos propres conclusions, la direction, sereine, a pris la décision de ne rien provisionner au titre de cette affaire.

## Note 11. Charges de personnel.

Les frais de personnel du groupe se ventilent comme suit :

(En euros)	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Salaires et traitements	11 207 896	9 013 263	19 865 130
Charges sociales	4 826 662	3 954 537	8 602 375
Participation légale des salariés	259 228	222 560	654 752
Salaires des intérimaires	3 362 305	4 002 389	7 617 040
Provision IDR	69 463	52 699	136 298
Total	19 725 554	17 245 448	36 875 595

L'effectif moyen du groupe se ventile comme suit par catégorie.

	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Ouvriers	162	135	131
ETAM	424	324	387
Cadres	120	89	124
Total	706	548	642

## Note 12. Produits et charges financiers.

	30/06/08	30/06/07	31/12/07
--	----------	----------	----------

Revenus des équivalents de trésorerie	56 589	188	33 464
PV latentes sur instruments de trésorerie	1 446	102 231	1 232
Produits nets sur cession VMP	129 002	143 474	428 273
Variations des PV Latentes sur instruments de trésorerie	-82 451	-33 719	-152 948
Charges nets sur cession VMP	-3 270	0	-137
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie net	101 316	212 174	309 884
Intérêts des emprunts	-161 408	-64 275	-226 502
Intérêts des dettes financières	-16 180	-17 310	-37 271
Coût de l'endettement financier brut	-177 588	-81 585	-263 773
Coût de l'endettement financier net	-76 272	130 589	46 111
Reprises pour dépréciation VMP	2 389		
Différences positives de change	10 799	-222	14 267
Autres produits financiers	13 188	-222	14 267
Différences négatives de change	-13 815	-8 382	-12 451
Mali de fusion	-15 866		
Provision pour dépréciation VMP	-86 541		-2 389
Autres charges financières	-116 222	-8 382	-14 840
Résultat financier	-179 306	121 985	45 538

## Note 13. Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

Sont présentés ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

	30/06/08	30/06/07	31/12/07
Résultat net consolidé	2 123 128	1 521 885	4 052 946
Nombre d'actions à l'ouverture	1 986 574	1 986 574	1 986 574
Actions en auto-contrôle	7 590	63 470	
Stock Options			
Augmentation de capital			
Nombre moyen d'actions (hors stocks options)	1 978 984	1 923 104	1 986 574
Nombre moyen d'actions (y. c. stocks options)	1 978 984	1 923 104	1 986 574
Résultat de base par action	1,07	0,79	2,04
Résultat dilué par action	1,07	0,79	2,04

## Note 14. Dividende par action.

Gérard Perrier Industrie a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires, avec une augmentation significative du taux de distribution à compter de l'assemblée générale de juin 2005 (exercice 2004).

	Par action	Total
Dividende versé au titre de 2004 (AG 23 juin 2005) (1)	1,00	1 938 000
Dividende versé au titre de 2005 (AG du 08 juin 2006) (1)	1,35	2 616 300
Dividende versé au titre de 2006 (AG du 21 juin 2007)	1,51	2 999 727
Dividende versé au titre de 2007 (AG du 11 juin 2008)	1,55	3 079 190

(1) après prise en compte de la division du nominal par 2, le 30 juin 2006.

## Note 15. Transactions avec les parties Liées.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie, son principale actionnaire (SFGP) et ses administrateurs non dirigeant sont non significatif.

#### Note 16. Engagement Hors bilan.

Au cours du premier semestre 2008, aucune variation significative n'est à signaler en termes d'engagement Hors Bilan. Les engagements Hors Bilan sont donc sensiblement identiques à ceux présentés au 31 décembre 2007.

#### Note 17. Evénements postérieurs à la clôture du bilan.

Au jour du conseil de surveillance, aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

### **B. — Rapport d'activité sur les comptes du premier semestre 2008.**

Le Conseil de Surveillance de la société s'est réuni en date du 23 septembre 2008 afin de procéder à l'examen du rapport d'activité et des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2008 par le Directoire.

#### 1. Commentaires sur les chiffres consolidés.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2008 du groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE, a progressé fortement, de 19%, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Par branche d'activité, l'évolution a été la suivante :

— Le pôle Installation/maintenance qui représente 45% du CA total, connaît une progression de 3% ; l'activité du Premier semestre a été soutenue, — Le pôle Fabrication d'équipements électriques et électroniques qui représente 40% du CA total, est en forte augmentation de 26,3% ; il incorpore pour la première fois le chiffre d'affaires de la nouvelle activité SEIREL qui a atteint 1,5 M€ sur le semestre,

— Le pôle Energie, 15% de l'activité totale, qui englobe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire, a réalisé sur 6 mois un CA de 6,6 M€, en progression de 71,9% ; il englobe pour la première fois le chiffre d'affaires de la nouvelle activité MADITECH qui a atteint 1,75 M€ sur le semestre.

Hors acquisitions 2007 (MADITECH, SEIREL) qui ont apporté une contribution de 3,25 M€ de chiffre d'affaires sur le semestre, la croissance organique s'est élevée à 10%.

Au niveau de la rentabilité, la marge nette en nette progression, a atteint 4,87% contre 4,20%.

#### 2. Evolution prévisible de l'activité pendant l'exercice.

La Direction attend un bon second semestre, tant en terme de volume d'activité que de résultats.

En effet :

— Le pôle Installation/maintenance : l'activité devrait se poursuivre au même rythme qu'au cours du deuxième semestre,

— Le pôle Fabrication d'équipements électriques et électroniques : un rythme de croissance supérieur à 20% pourrait être maintenu sur l'ensemble de l'année,

— Le pôle Energie : la direction escompte un chiffre d'affaires de 14 M€ sur l'ensemble de l'année.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2008, la Direction relève son objectif de chiffre d'affaires pour le porter à 90 M€, contre 88 M€ précédemment.

Au niveau de la rentabilité, la Direction attend une marge nette d'au moins 5% sur l'ensemble de l'exercice.

#### 3. Gestion des risques.

Pour être conforme à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, la Direction précise que pour les six mois restant de l'exercice et dans le cadre de ses activités, le Groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE n'est pas confronté de manière significative à des facteurs de risques liés à la nature de ses activités, tant sur le plan juridique que dans les domaines industriels, environnemental, ou encore sur le plan financier (risque matières premières, de taux, de devises, d'exposition sur les produits de placement).

### **C. — Attestation du responsable du rapport financier semestriel.**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

*Fait à Genas, le 23 septembre 2008.*

*Pour le Directoire,*

*Grégoire CACCIAPUOTI,*

*Président du Directoire.*

### **D. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2008.**

(Période du 1er janvier au 30 juin 2008.)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

— l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GERARD PERRIER INDUSTRIE, relatifs à la période du 1er janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes. — Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique. — Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Chambéry, le 23 septembre 2008.

*Les commissaires aux comptes :*

Groupe SR Conseil,

Représentée par :

Pierre Sirodot ;

Mazars & SEFCO,

Représentée par :

Jean-Pierre Pedreno.

**0812967**